

# Arrêté fédéral concernant des projets de construction des Ecoles polytechniques fédérales (EPF) et de leurs établissements annexes

du 15 décembre 1983

---

*L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,*  
vu l'article 27 de la constitution;  
vu le message du Conseil fédéral du 26 janvier 1983<sup>1)</sup>,  
*arrête:*

## Article premier

<sup>1</sup> Les projets de construction et les demandes de crédit proposés dans le message du 26 janvier 1983 sont approuvés.

<sup>2</sup> Les crédits suivants sont accordés pour un montant total de 271 253 000 francs, à savoir:

- a. 250 789 000 francs selon la liste des ouvrages figurant à l'appendice 1;
- b. 20 464 000 francs selon la liste des ouvrages figurant à l'appendice 2.

## Art. 2

<sup>1</sup> Le Conseil fédéral est autorisé à procéder à des transferts de peu d'importance entre les divers crédits d'ouvrages, dans les limites du crédit d'ensemble prévu à l'article 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> alinéa, lettre a.

<sup>2</sup> Les crédits de paiement annuels seront inscrits au budget.

## Art. 3

Le présent arrêté, qui n'est pas de portée générale, n'est pas soumis au référendum.

Conseil national, 19 septembre 1983

Le président: Eng

Le secrétaire: Zwicker

Conseil des Etats, 15 décembre 1983

Le président: Debétaz

La secrétaire: Huber

28137

<sup>1)</sup> FF 1983 I 1225

**Liste des ouvrages projetés**

<b>EPF Lausanne</b>		Fr.
21	2 <sup>e</sup> étape du transfert à Ecublens, 2 <sup>e</sup> crédit partiel . . . .	172 669 000
<b>EPF Zurich</b>		
31	Construction d'un nouveau bâtiment d'institut au Zehnderweg . . . . .	36 800 000
32	Rehaussement partiel du bâtiment de chimie nord . . .	3 570 000
<b>Etablissements annexes</b>		
4	Institut fédéral de recherches en matière de réacteurs, Würenlingen; bâtiment de l'école de radioprotection .	3 920 000
5	Institut suisse de recherches nucléaires, Villigen; extension de la halle d'expérimentation . . . . .	11 280 000
6	Institut fédéral de recherches forestières, Birmensdorf; bâtiment de laboratoire avec serres . . . . .	15 630 000
7	Laboratoire fédéral d'essai des matériaux, Dübendorf; bâtiment d'essai aux rayons X . . . . .	6 920 000
<b>Total nouveaux crédits d'ouvrage . . . . .</b>		<b>250 789 000</b>

**Liste des ouvrages faisant l'objet de crédits additionnels**

<b>EPF Lausanne</b>		Fr.
Crédits additionnels destinés à la 1 <sup>re</sup> étape du transfert à Ecublens		
222	Renchérissement sur les ouvrages financés par le 2 <sup>e</sup> crédit partiel .....	2 000 000
223	Renchérissement sur les ouvrages financés par le 3 <sup>e</sup> crédit partiel .....	3 500 000
224	Centre sportif commun Uni-EPF de Lausanne à Dorigny, 2 <sup>e</sup> crédit additionnel .....	121 000
225	Travaux supplémentaires dans le cadre de la 1 <sup>re</sup> étape (crédit additionnel au 1 <sup>er</sup> crédit partiel, dû à l'adaptation du projet) .....	4 200 000
226	Equipements scientifiques .....	5 000 000
<b>EPF Zurich</b>		
331	Rationalisation de l'approvisionnement en chaleur ..	2 290 000
332	Installation d'un système de commande .....	1 438 000
333	1 <sup>re</sup> étape de l'aménagement arrière des bâtiments de chimie, 2 <sup>e</sup> crédit additionnel .....	1 915 000
<b>Total crédits additionnels .....</b>		<b>20 464 000</b>

## **Arrêté fédéral concernant des projets de construction des Ecoles polytechniques fédérales (EPF) et de leurs établissements annexes du 15 décembre 1983**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1983
Année	
Anno	
Band	4
Volume	
Volume	
Heft	51
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	27.12.1983
Date	
Data	
Seite	594-596
Page	
Pagina	
Ref. No	10 103 903

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.